



# UNA VOCE

Octobre 2016

Vol. 24 n° 1

L'OMOSC est la voix des musiciens d'orchestre professionnels canadiens. Sa mission consiste à maintenir et à améliorer les conditions de travail des musiciens d'orchestre professionnels du Canada, à favoriser la communication entre ses membres et à promouvoir les intérêts du milieu de la culture au Canada.

## Éditorial

### Susciter et soutenir l'intérêt, explorer et créer . . . euh . . . choquer et émerveiller?

Barbara Hankins

Cette année, les participants à la conférence de l'OMOSC ont eu droit à un exposé très éclairant par Aimé Dontigny du Conseil des arts du Canada (CAC). Il nous a aidés à mieux comprendre les nouvelles règles de financement des arts (même si certains d'entre nous ont eu du mal à retenir les titres des six nouvelles catégories) qui s'appliqueront à compter d'avril 2017. Un nouveau processus simplifié facilitera la tâche aux orchestres qui demanderont du financement au CAC. Le Conseil souhaite ainsi « faire en sorte que les efforts soient investis dans le travail plutôt que dans le remplissage de formulaires ».

Notre métier consiste à vivre et à communiquer le profond émoi – émerveillement, étonnement, révérence devant ce qui nous dépasse – que suscite la musique en nous. À une émission de radio de la CBC intitulée Tapestry, Dacher Keltner a parlé du rôle de cette émotion dans la vie humaine. Elle nous rend plus altruistes, a-t-il indiqué, nous donne envie d'aider les autres et d'être plus connectés socialement. M. Keltner a expliqué qu'entendre un concert symphonique, voir une grande œuvre d'art ou se promener dans la nature sont autant d'antidotes au narcissisme. Il a cité Pythagore selon lequel les caractéristiques qui définissent l'espèce humaine incluent le sens de la justice et la capacité d'émerveillement. Je vous souhaite à tous une saison des plus merveilleuses!

## Conférence 2016 de l'OMOSC

Robert Fraser

président de l'OMOSC

J'ai souvent dit à quel point ce serait formidable que chacun des 1 200 membres de l'OMOSC participe à une conférence au cours de sa carrière. Il est vrai que la charge de travail y est importante et que l'enchaînement des réunions est épuisant,



*Matt Heller et Mike Hope se produisent le 8 août 2016 pour la « Cultural Revolution » du Café Koi.*

mais l'échange d'information et d'idées, et l'esprit de camaraderie qui règne entre les musiciens en valent la chandelle. À mon retour, je suis toujours empli d'un enthousiasme renouvelé pour notre travail. Pour tous ceux qui n'ont pu être présents, voici donc un bref compte rendu des cinq journées. Pour obtenir des renseignements détaillés sur les présentations ou les discussions, n'hésitez pas à communiquer avec votre délégué ou un membre de l'exécutif.

### Jour 1 – le lundi 8 août

La conférence s'est ouverte sur un mot de bienvenue de nos généreux hôtes de la Calgary Musicians' Association (section

locale 547), qui ont ensuite cédé la parole aux délégués. Tour à tour, les délégués ont fait en 10 minutes le compte rendu des activités de leur orchestre au cours de la saison. Nous procédons toujours de la sorte pour permettre aux participants d'apprendre à se connaître dès le premier jour, et pour donner le ton aux discussions à venir. Tous les délégués sont invités à soumettre des points à discuter, c'est-à-dire des sujets d'intérêt pour l'ensemble des membres. À la fin de la première journée, la composition des comités est annoncée, et certains comités commencent à siéger sans tarder. Leurs travaux portent sur les activités internes (statuts, publications, médias électroniques, finances) et externes (défense des intérêts) de l'OMOSC. Comme l'horaire des journées est déjà rempli de présentations et de séances plénières, les comités se réunissent souvent pendant les repas, et les discussions se poursuivent jusque dans la suite de réception. C'est d'ailleurs autour d'un verre que les échanges les plus fructueux ont lieu!

## Jour 2 – le mardi 9 août

Cette année, les rapports des délégués se sont poursuivis pendant la matinée de la deuxième journée. L'attention des participants s'est ensuite tournée vers le premier sujet de discussion de la conférence, les instruments dans les avions. Il s'agit d'un dossier qui revient sans cesse, et Allistair Elliott, le représentant de l'AFM sur le terrain au Canada, nous a fait part de ses activités de lobbying visant à établir une politique uniforme de transport des instruments à bord des avions au Canada. Nous avons déjà entrepris de recueillir les mémoires de nos orchestres membres en vue de soumettre leurs positions à Transport Canada.

Chaque année, le personnel de l'AFM, notre conseiller juridique et la Caisse de retraite des musiciens du Canada font une présentation à l'occasion de la conférence. Les deux derniers ont pris la parole mardi après-midi. La Caisse de retraite était représentée par Humberto Martins (directeur, Prestations de retraite), Jill Giustino (directrice de l'adminis-



Participants à la conférence de l'OMOSC cette année, à Calgary, en Alberta; 1<sup>ère</sup> rangée (assis) : Mike Hope (Calgary Philharmonic), Bob Fraser (président de l'OMOSC), Celeste McCellan (invitée, section locale 625), Barbara Zmich (président émérite de la ROPA avec Tuko le schnauzer), Kerry Kavalo (Symphony Nova Scotia), Laurence Hoffman (SSD, New York), Barbara Hankins (Kitchener-Waterloo Symphony). 2<sup>e</sup> rangée : Faith Scholfield (secrétaire de l'OMOSC), Elspeth Thomson (Hamilton Philharmonic), Shawn Spicer (WePlayOn musicians), Liz Johnston (2e v.-p. de l'OMOSC), Merrie Klazek (Thunder Bay Symphony), Christine Ardagh (DSS Canada), Andrew Malloy (RMA, Los Angeles). 3<sup>e</sup> rangée : Marie-Julie Chagnon (Orchestre Symphonique de Québec), Leslie Dawn Knowles (Toronto Symphony), Francine Schutzman (président émérite de l'OMOSC), Arlene Dahl (Winnipeg Symphony), Darrell Buecker (Saskatoon Symphony), Matt Heller (premier 1er v.-p. de l'OMOSC), Edith Stacey (Edmonton Symphony), Mylène Cyr (directrice générale, section locale 406), Bernard Leblanc (directeur de la DSS Canada). 4<sup>e</sup> rangée : Paul Beauchesne (Victoria Symphony), Greg Sheldon (trésorier de l'OMOSC), Bruce Ridge (président de l'ICSOM), Tommy Banks (conférencier invité), Ken Simpson (Orchestre du Centre national des Arts), Brian Baty (Niagara Symphony), Chris Verrette (Tafelmusik), Gary Borton (Regina Symphony), Monique Lagacé (Orchestre Métropolitain), Mark Rogers (Ballet national et Compagnie d'opéra canadienne), Eddie Bayens (président, section locale 390), Alan Willaert (AFM v.-p. du Canada), Jay Blumenthal (AFM, secrétaire trésorier).

tration) et Mike Mazzucca (conseiller juridique). La caisse de retraite compte sans doute parmi nos meilleurs avantages sociaux (combien de personnes dans notre industrie disposent d'un régime de retraite?), mais elle est également d'une complexité grandissante. Un des rôles de l'OMOSC consiste donc à faire le pont entre les membres et la caisse.

Michael Wright, notre conseiller juridique depuis près de 20 ans, a donné deux excellentes présentations. Lors de la première, intitulée «Electronic Communication: The Importance of Practicing Caution» (Communication électronique : agir avec prudence), Michael nous a mis en garde contre la portée toujours plus vaste des médias sociaux. En voici un extrait qui résume bien son message : «N'écrivez rien dans un courriel ou sur un réseau social que vous n'oseriez dire en personne et que vous ne voudriez pas voir épinglé sur un tableau d'affichage, à la vue de tous, pour *toujours*.» Il a cité en exemple des cas d'employés qui ont subi des mesures disciplinaires parce qu'ils ont tenu des propos désobligeants envers leur employeur alors qu'ils n'étaient pas «en service». Malgré une apparente violation du droit à la liberté d'expression, Michael a souligné que cette liberté d'expression ne nous immunise pas contre les conséquences de nos gestes. Sa seconde présentation était intitulée «Rights of Extras» (Les droits des surnuméraires). Lors de sa plus récente convention, l'AFM a exhorté les sections locales à obtenir la parité salariale pour les musiciens surnuméraires qui se produisent avec des orchestres et à trouver des moyens d'inclure ces musiciens dans la négociation et la ratification des conventions collectives. Michael a fait le survol des droits des musiciens surnuméraires et du devoir des sections locales de les représenter.

La journée de mardi s'est conclue par une période de questions à laquelle ont participé Michael, Bernard Leblanc, directeur de la DSS pour le Canada, et Jay Blumenthal, directeur de la SSD pour l'AFM.

### Jour 3 – le mercredi 11 août

La matinée du mercredi a été consacrée aux rapports de l'AFM. Alan Willaert, vice-président pour le Canada, a fait le compte rendu des activités de son bureau au cours de la dernière année, y compris des négociations avec la CBC et celles avec les diffuseurs privés. Le personnel de la Division des services symphoniques de l'AFM a également fait rapport sur leurs activités. Laurence Hofmann et Christine Ardagh ont présenté les changements apportés à la base de données en ligne sur les salaires créée l'an dernier. Cet outil sera d'une grande utilité pour les comités de négociation. Il est désormais possible de comparer les données actuelles des orchestres, mais également les données historiques. L'outil permet également de filtrer les données par groupe d'orchestres en fonction de critères précis, comme la taille ou le budget.

La séance de l'après-midi a été consacrée à notre conférencier principal, le musicien et sénateur à la retraite Tommy Banks. Ayant vu le fonctionnement du processus législatif de l'intérieur, il a souligné l'importance de mener

des activités concertées de lobbying intersectoriel. Le secteur manufacturier a recours à des lobbyistes qui représentent des pans entiers de l'industrie; malheureusement, il n'en est pas de même pour le secteur des arts. Il y a bien eu la Conférence canadienne des arts, mais son financement provenait principalement de subventions gouvernementales (il est interdit de faire du lobbying auprès du gouvernement si celui-ci est un bailleur de fonds). La Conférence n'est plus du tout active depuis que son financement a cessé il y a quelques années. Tommy a également parlé très ouvertement de ses positions au sujet de l'AFM. Il estime qu'un vaste dialogue doit avoir lieu entre les membres et la direction de l'AFM au sujet des questions relatives aux médias électroniques. Il faisait plus précisément référence à la quantité d'enregistrements effectués hors syndicat ou à l'étranger.

Mylène Cyr, la directrice de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (section locale 406), est venue parler d'un important événement à venir, la Conférence internationale des orchestres de la Fédération internationale des musiciens, qui aura lieu à Montréal du 11 au 14 mai 2017. Elle a abordé le programme préliminaire de la Conférence, qui comprendra des séminaires réservés aux musiciens et d'autres regroupant administrateurs et musiciens.

Nous avons pris le temps de socialiser mercredi en soirée. Certains d'entre nous se sont rendus au Centre national de Musique (veuillez consulter l'article à ce sujet dans ce numéro), avant de se réunir dans un des bistros préférés du Calgary Philharmonic, le Bottlescrew Bill's.

### Jour 4 – le jeudi 11 août

Nous avons consacré la matinée aux partenaires de notre industrie, le Conseil des arts du Canada et Orchestres Canada (OC). Aimé Dontigny, agent de programme au sein du Conseil, a donné une excellente présentation qui explique la nouvelle structure de son organisme, et Katherine Carleton, directrice générale d'OC, a fait le survol des activités de son organisme au cours de la dernière année, dont une campagne de sensibilisation du public sur les sites [lesorchestrescomptent.ca](http://lesorchestrescomptent.ca) et [orchestramatter.ca](http://orchestramatter.ca).

En après-midi, nous avons écouté les comptes rendus des autres associations de musiciens membres de l'AFM, faits par Andrew Malloy, de la Recording Musicians' Association (RMA), et par Bruce Ridge, de l'International Conference of Symphony and Opera Musicians (ICSOM). La Theatre Musicians' Association (TMA) a soumis un rapport écrit de son président, Thomas Mendel. Karen Sandene était la représentante de la Regional Orchestras Players' Association (ROPA). Comme son vol a été retardé, elle a pris la parole le vendredi. L'OMOSC a rendu hommage à Bruce Ridge, qui se retire après 10 ans à la présidence du conseil d'administration de l'ICSOM, et à la présidente sortante de la ROPA, Carla Lehmeier-Tatum, en adoptant des résolutions extraordinaires qui ont pour effet d'ajouter leur nom à un nouveau tableau d'honneur en reconnaissance de leurs services exemplaires à la communauté des musiciens symphoniques.

Le président de l'AFM, Ray Hair, a pris la parole en milieu d'après-midi. Le récit de son expérience de la négociation type à titre de négociateur pour la section locale de Dallas/Fort Worth était des plus intéressants. Il a également fait le point sur les activités de la Fédération.

### Jour 5 – le vendredi 12 août

La conférence s'est conclue sur les comptes rendus des comités qui ont siégé toute la semaine. Le Comité des médias électroniques travaille encore à l'élaboration d'une série de lignes directrices en matière d'enregistrements qui pourraient être appliquées partout au Canada, similaire à l'Integrated Media Agreement utilisée aux États-Unis. Le Comité de défense des intérêts a lancé à tous les musiciens des orchestres membres de l'OMOSC le défi d'être présents sur les médias sociaux. Quant au Comité responsable du lieu de la conférence, il a retenu la région d'Ottawa comme premier choix pour l'édition 2017 (restez à l'affût!). La conférence a pris fin vers l'heure du midi pour laisser le reste de la journée à ceux qui devaient prendre la route.

L'OMOSC a dit au revoir à un membre de longue date de son conseil d'administration, Greg Sheldon, qui siégeait à titre de trésorier depuis 2008. Greg a fait une gestion exemplaire des finances de l'OMOSC, et nous sommes convaincus qu'Elizabeth Johnston, qui siège également au conseil et prendra la relève, en fera autant. Nous avons également accueilli un nouveau membre du conseil d'administration issu de notre nouvel orchestre membre. Brian Baty, du Niagara Symphony Orchestra, occupera le poste de deuxième vice-président.

Voilà donc un compte rendu *tempo allegro giusto* de notre rencontre de cinq jours. Votre délégué a pour mandat de vous faire un rapport détaillé de la Conférence; assurez-vous d'en profiter.

## Centre national de Musique

**Kenneth Simpson**

Orchestre du Centre national des Arts (OCNA)



Bonjour chers collègues de l'OMOSC. Au mois d'août dernier, à Calgary, j'ai assisté à ma première conférence de l'OMOSC comme délégué de l'OCNA.

Nos journées étaient bien remplies: réunions, discussions, allocutions de conférenciers invités et bien d'autres

choses encore. Il n'y avait donc pas beaucoup de temps pour faire du tourisme dans notre belle ville hôte.

Nous avons tout de même eu droit un soir à une visite privée du tout nouveau Centre national de Musique. Les architectes qui l'ont conçu souhaitent que le public le considère comme une institution plutôt que comme un simple musée.

De fait, en plus des nombreux instruments de musique du passé et du présent qui y sont exposés, le centre dispose d'une salle de concert de 300 places, d'installations de radio-diffusion, d'un studio d'enregistrement, de nombreuses stations éducatives interactives et d'un programme d'artiste en résidence. Le public peut également observer derrière une baie vitrée les travaux qui sont en cours dans l'atelier de restauration d'instruments.

Vous pouvez vous rendre sur l'excellent site Web du centre à [nmc.ca/donate/](http://nmc.ca/donate/) où l'on peut voir des descriptions complètes et des photos, notamment de l'architecture des lieux. On y expose également les idées qui ont présidé à la création de cette partie du centre, dont la préservation et la restauration, brique par brique, d'une ancienne salle de spectacles consacrée aux *blues*. Elle s'appelait le King Eddy Hotel. En somme, voilà un bel endroit où passer quelques heures si vous avez l'occasion de visiter Calgary.

## Résolutions de la 41<sup>e</sup> conférence annuelle de l'OMOSC

### Résolution n° 1

**Sujet:** Résolution concernant l'accueil réservé à la Fédération internationale des musiciens à l'occasion de sa première participation à une conférence des orchestres en Amérique du Nord.

*Attendu* que la Fédération internationale des musiciens (FIM) et l'OMOSC partagent des causes communes incluant la défense des intérêts, la communication entre les membres, le professionnalisme et la solidarité; et

*Attendu* qu'une Conférence internationale des orchestres (CIO) de la FIM se tiendra à Montréal, au Québec, en mai 2017;

Il est donc *Résolu* que les délégués de l'OMOSC souhaitent la bienvenue aux participants à la Conférence internationale des orchestres à Montréal et leur offrent leurs meilleurs vœux pour une réunion des plus fructueuses.

**Adoptée à l'unanimité.**

### Résolution n° 2

**Sujet:** Résolution visant à soutenir les démarches de la Fédération canadienne des musiciens (FCM) en vue d'harmoniser la réglementation des compagnies aériennes pour les musiciens qui voyagent avec des instruments de musique.

*Attendu* que, depuis longtemps, le transport aérien des instruments de musique soulève de nombreux défis pour les membres de l'OMOSC et d'autres musiciens canadiens; et,

*Attendu* que les membres de l'OMOSC partagent avec l'industrie aérienne son engagement en matière de sécurité

pour les passagers ainsi que pour leurs précieux bagages à main et bagages enregistrés ; et

*Attendu* que les nouveaux règlements de la Federal Aviation Administration des États-Unis ont été approuvés par l'AFM comme politique nationale sécuritaire, cohérente et globale pour le transport d'instruments de musique ; et,

*Attendu* qu'en vertu de la Loi sur le statut de l'artiste, la FCM représente tous les musiciens canadiens dans les pressions qu'elle exerce auprès du ministère fédéral et d'autres organismes de réglementation ;

Il est donc *Résolu* que les délégués de la Conférence 2016 de l'OMOSC soutiennent les démarches de la FCM en vue d'harmoniser la nouvelle réglementation canadienne avec celle des États-Unis en matière de transport d'instruments de musique.

**Adoptée à l'unanimité.**

### Résolution n° 3

**Sujet :** Résolution visant à remercier Bruce Ridge, président de l'ICSOM, pour services rendus à la communauté internationale des orchestres.

*Attendu* qu'au cours des onze dernières années, Bruce Ridge a été président de l'International Conference of Symphony and Opera Musicians (ICSOM) ; et,

*Attendu* qu'à ce titre, il a participé à toutes les conférences (sauf une) de l'OMOSC depuis 2006, parcourant le pays de Victoria à Halifax ; et,

*Attendu* que, durant cette période, il s'est avéré un participant et contributeur apprécié aux travaux de l'OMOSC ; et,

*Attendu* que, pendant qu'il a occupé sa charge, il a mis en valeur, avec constance et éloquence, le pouvoir réel de transformation de la musique symphonique dans les communautés et à travers le monde ; et,

*Attendu* que, pendant qu'il a occupé sa charge, les appels à l'action lancés par l'ICSOM ont généré plus d'un million de dollars pour soutenir les musiciens en difficulté, dont les musiciens de l'ancien Orchestra London Canada ;

Il est donc *Résolu* que l'OMOSC remercie Bruce Ridge pour services rendus à nos membres et à la communauté des orchestres symphoniques du monde ; de plus,

Il est *Résolu* que l'OMOSC ajoute le nom de Bruce Ridge à son tableau d'honneur en raison des éminents services qu'il a rendus à la communauté des orchestres symphoniques du Canada ; de plus,

Il est *Résolu* que l'OMOSC offre à Bruce ses meilleurs vœux de succès dans toutes ses entreprises futures, en l'assurant de l'amitié indéfectible de la communauté des orchestres symphoniques du Canada.

**Adoptée à l'unanimité.**

### Résolution n° 4

**Sujet :** Résolution visant à remercier Carla Lehmeier-Tatum, présidente de la ROPA, pour services rendus à la communauté internationale des orchestres.

*Attendu* que, depuis 2007, Carla Lehmeier-Tatum a été présidente de la Regional Orchestra Players' Association (ROPA) ; et,

*Attendu* que, durant cette période, elle s'est avérée une participante et contributrice appréciée aux travaux de l'OMOSC ; et,

*Attendu* qu'elle a rendu d'éminents services aux membres de la ROPA et à la communauté internationale des orchestres ;

Il est donc *Résolu* que l'OMOSC remercie Carla Lehmeier-Tatum pour services rendus à nos membres et à la communauté des orchestres symphoniques du monde ; de plus,

Il est *Résolu* que l'OMOSC ajoute le nom de Carla Lehmeier-Tatum à son tableau d'honneur en raison des éminents services qu'elle a rendus à la communauté des orchestres symphoniques du Canada ; de plus,

Il est *Résolu* que l'OMOSC offre à Carla ses meilleurs vœux de succès dans toutes ses entreprises futures, en l'assurant de l'amitié indéfectible de la communauté des orchestres symphoniques du Canada.

**Adoptée à l'unanimité.**

### Résolution n° 5

**Sujet :** Résolution visant à désigner le schnauzer miniature Tuko comme membre honoraire et mascotte de la conférence 2016 de l'OMOSC.



*Attendu* que le schnauzer miniature Tuko a réservé un accueil chaleureux et rassurant aux délégués et aux invités de l'OMOSC à l'occasion de la conférence 2016 ; et,

*Attendu* que Tuko s'est comporté de manière exemplaire pendant cette conférence, et ce, sans aboyer une seule fois ; et,

*Attendu* que Tuko a assisté à au moins trois assemblées générales annuelles de l'AFM

Player Conference, soit l'équivalent de 21 assemblées à l'échelle humaine, ce qui est davantage que beaucoup des actuels délégués de l'OMOSC ;

Il est donc *Résolu* que Tuko est désigné comme membre honoraire et mascotte officielle de la conférence 2016 de l'OMOSC.

**Adoptée à l'unanimité.**

### Résolution n° 6

**Sujet :** Résolution pour l'ajout aux statuts de l'OMOSC d'un article numéroté ayant pour objet la création d'un tableau d'honneur.

Il est *Résolu* que soit ajouté aux statuts de l'OMOSC un article numéroté, lequel constituera le nouvel article 10, suivant immédiatement l'article 9 consacré aux catégories de membres. Les articles subséquents feront l'objet d'une nouvelle numérotation en conséquence.

L'organisation dressera un tableau d'honneur contenant les noms des personnes qui se sont distinguées par leur travail au nom de l'organisation, ou d'autres manières qui ont servi à promouvoir ses objectifs. Ce tableau d'honneur devra être conservé dans les dossiers de l'organisation et publié ponctuellement dans les communications imprimées ou électroniques. Les personnes ainsi honorées seront choisies par un vote majoritaire des délégués lors d'une assemblée de l'organisation et sur la recommandation du comité de direction. Les précédents membres du comité de direction et les délégués dont les noms seront ajoutés au tableau d'honneur pourront recevoir le titre d'« émérite », même s'ils ne se qualifient plus parmi les membres de classe A ou B.

**Adoptée à l'unanimité.**

### Résolution n° 7

**Sujet :** Résolution pour l'amendement des exigences d'adhésion à l'OMOSC.

Il est *Résolu* que l'article 9 des statuts de l'OMOSC sera amendé comme suit :

[aucun changement jusqu'à ici] Un orchestre pourra devenir un orchestre membre de l'OMOSC sur approbation du comité de direction à l'issue d'un vote majoritaire et après consultation des orchestres membres, à la condition que l'orchestre

a. réponde à tous les critères suivants :

- i. L'existence d'une convention collective locale de la FCM entre les musiciens et un client désireux d'acheter des services musicaux ;
- ii. La présence de musique symphonique, d'opéra et/ou de ballet comme partie intégrante du programme de la saison ;
- iii. La présence d'un comité élu de représentants des musiciens (c.-à-d. un comité d'orchestre ou un comité de musiciens) ; ET

b. réponde à deux (2) des trois (3) critères suivants :

- i. La planification d'une saison comprenant pas moins de dix (10) programmes exclusivement consacrés aux genres de musique énumérés ci-dessus (clause a. ii.) ;
- ii. Une rémunération minimale de 10 000 \$ exprimés en dollars canadiens de 2016, somme à indexer annuellement, et ce, pour un musicien de section au cours d'une saison complète ;
- iii. La présence de pas moins de quinze (15) musiciens couverts par une convention collective telle qu'évoquée plus haut.

Les orchestres qui sont membres à la fermeture des affaires le vendredi 12 août 2016 demeureront des orchestres membres même s'ils ne répondent plus aux critères énoncés ci-dessus.

**Adoptée.**

### Résolution n° 8

**Sujet :** Résolution pour le choix des noms à afficher au tableau d'honneur de l'OMOSC.

Il est *Résolu* que les noms suivants, choisis à l'occasion de la conférence 2016 de l'OMOSC, soient inscrits au tableau d'honneur de l'OMOSC. Après avoir effectué les recherches nécessaires, le comité de direction adjoindra les titres manquants aux noms de la liste.

- Ruth Budd, présidente émérite
- Sam Levine
- Nicholas Kilburn
- Stephen Wilkes, secrétaire émérite
- Evelyne Robitaille, présidente émérite
- Rob McCosh, président émérite
- Barbara Zmich, ROPA, présidente émérite
- Laura Brownell, SSD, superviseure
- Francine Schutzman, présidente émérite
- Jim Biro
- Mark Tetreault
- Bruce Ridge
- Carla Lehmeier-Tatum
- Greg Sheldon, trésorier émérite

**Adoptée à l'unanimité.**

## Allocution à la conférence 2016 de l'OMOSC

**Bruce Ridge**  
président de l'ICSOM



Je suis très heureux d'être ici avec vous, à Calgary, et de retrouver encore une fois autant d'amis. Au fil des ans, il s'est développé un lien très fort entre l'ICSOM et l'OMOSC, un lien qui est bénéfique pour nos deux organisations, un lien qui est fondé sur un idéalisme commun et des

amitiés sincères entre les dirigeants.

Comme la plupart d'entre vous le savez déjà, j'ai annoncé que je quitterai la présidence de l'ICSOM à compter du 27 août prochain. Il est donc probable que ce soit la dernière fois que je m'adresse à vous dans ce rôle. J'ai souvent dit que la conférence de l'OMOSC est celle à laquelle je préfère assister.

C'est impossible de ne pas être sentimental lorsqu'on vit des transitions, et tandis que je vous parle aujourd'hui, j'avoue ne pas échapper à une certaine nostalgie.

Il y a 10 ans, les orchestres faisaient face un barrage constant de discours négatifs et, bien que cela n'ait pas complètement disparu, nous avons trouvé des moyens de travailler ensemble pour formuler un message différent . . . Un

message d'espoir pour le futur de nos orchestres dans nos collectivités. Dans une grande mesure, ce message a passé.

Ma première visite parmi vous a eu lieu à Winnipeg, à l'hôtel Fort Garry; j'ai encore sur mon frigo un aimant que j'y avais acheté comme souvenir. À l'époque, c'est Francine Schutzman qui était présidente de l'OMOSC. Elle a été incroyablement généreuse envers moi, me conseillant et m'enseignant comment diriger une association de musiciens. Je crois que si j'ai effectivement pu accomplir un certain nombre de choses, c'est largement grâce à son amitié et à son appui. Et j'ai la même affection pour tous vos dirigeants. Le service que vous offrez à vos membres est extraordinaire, et j'ai beaucoup appris et reçu de mon amitié avec Bob, Matt, Liz, Faith, Greg et de chacun d'entre vous.

J'ai récemment relu ma première déclaration à la conférence de Winnipeg, et c'est intéressant de comparer ce que nous avons fait ensemble avec ce que nous nous étions fixé comme objectifs.

Il y a 10 ans, à Winnipeg, j'ai déclaré :

Il y a trop longtemps que les messages dans nos belles brochures luisantes et ceux qu'on lit dans les journaux se contredisent. Je pense que les musiciens ont été les grands perdants dans cette guerre de relations publiques. Nous devons proclamer que nous ne concéderons plus cette victoire.

Lorsque d'aucuns demandent « est-ce que notre collectivité peut continuer à soutenir les arts ? », nous devons tous répondre fermement « comment pouvons-nous nous permettre de ne pas le faire ? ». Voilà la priorité de l'ICSOM pour les quelques prochaines années. Nous travaillerons à faire entendre notre message, à faire comprendre qu'en ce qui concerne les arts, plus on investit, plus ce qu'on reçoit en retour est considérable. Nous devons travailler à rendre cette vérité plus évidente, et c'est à nous les musiciens que cette responsabilité échoit. La rhétorique négative au sujet de notre industrie doit changer, et c'est à nous de faire en sorte qu'elle change, c'est à nous qu'il revient de la remodeler en un message positif que nous pourrions diffuser à nos auditeurs et dans nos collectivités. Nos orchestres peuvent être des sources d'espoir et des symboles d'excellence dans un monde où l'espoir fait trop souvent défaut et où l'on se contente trop souvent de médiocrité.

Même s'il a toujours été, et est encore très *in* pour les musiciens d'orchestre d'être cyniques, rien ne nous empêche de croire en nos rêves. Les plus grands musiciens parmi nous sont ceux qui sont encore animés du désir d'inspirer les autres.

En unissant nos forces et en tissant des liens dans nos collectivités, nous pouvons et nous allons faire en sorte que les arts continuent de prospérer, nous enrichirons les vies de nos auditeurs tout en inspirant la prochaine génération de musiciens.

Ces paroles datent d'il y a maintenant 10 ans, mais je crois que, ensemble, nous avons réalisé une partie de nos objectifs. Qui peut oublier les déclarations négatives qui ont entouré la grève du Detroit Symphony en 2010? Dans la presse, ils ont été nombreux à déclarer que la ville de Detroit ne pouvait plus soutenir un orchestre de classe internationale, et des experts dans le monde entier ont accusé les plus optimistes d'entre nous de résister au changement, d'être déterminés à maintenir le statu quo. Qui aurait pu prévoir que seulement six ans plus tard, le Detroit Symphony déclarerait un surplus budgétaire pour chacune des trois dernières années, que ses revenus d'abonnement augmenteraient et que les dons reçus se compteraient en millions de dollars? Qui aurait pu imaginer que les liens deviendraient si forts qu'une donatrice laisserait dans son testament un cadeau de 5 000 \$ pour chaque musicien?

Les musiciens de l'Amérique du Nord pouvaient l'imaginer, d'ailleurs nous l'avons fait, et nous avons eu raison. Les réussites à Detroit s'ajoutent à beaucoup d'autres succès pour les orchestres de l'ICSOM cette année. La saison dernière seulement, les musiciens du Nashville Symphony ont obtenu une augmentation de 10,9% sur deux ans, et ceux du Kansas City Symphony ont obtenu des augmentations qui totalisent près de 20% pour la durée de leur nouvelle entente. L'Indianapolis Symphony a reçu un cadeau de 10 millions de dollars et le New York Philharmonic en a reçu un de 25 millions de dollars; le Chicago Symphony a brisé des records de ventes de billets.

J'ai également noté de nombreuses réussites pour les orchestres membres de l'OMOSC. Plus tôt dans la saison, le Toronto Symphony a annoncé une augmentation de 57% des dons reçus, et le gala de l'Orchestre du Centre national des Arts a brisé un record de collecte de fonds en une seule soirée, amassant une somme de plus de un million de dollars pour des programmes consacrés aux jeunes à l'échelle du pays. J'ai également remarqué votre premier ministre Justin Trudeau, et je vois qu'il a l'intention de respecter sa promesse d'investir l'équivalent de un milliard et demi de dollars dans l'infrastructure culturelle du Canada. Aux États-Unis, les dernières études démontrent que les dons aux arts ont augmenté de 6,8% en 2015. La musique fait maintenant partie de la politique fédérale en matière d'éducation, l'importance des arts dans l'économie de nos villes est largement reconnue, la musicothérapie est de plus en plus acceptée comme méthode de traitement de nombreux troubles médicaux et, bientôt, on honorera une chanteuse d'opéra, Marian Anderson, sur des billets de banque des États-Unis.

Ce fut pour moi un honneur de côtoyer chacun d'entre vous tandis que nous travaillions à atteindre ces objectifs. Nous avons beaucoup accompli, mais il y a encore plus de travail qui nous attend dans la décennie à venir. Nous aurons de nouveaux défis à relever et de nouvelles difficultés à surmonter.

Ces dernières années, j'ai souvent pensé au rôle que la musique joue pour toute l'humanité, particulièrement lors-

qu'on voit le monde verser dans la turbulence et la violence. Me reviennent constamment à l'esprit les paroles du grand violoniste Bronislaw Huberman, un homme qui a sauvé des milliers de musiciens juifs de la mort lors de l'Holocauste. Il a dit « pour un vrai artiste, la création n'est pas une fin en soi. L'artiste vrai crée pour des êtres humains. Le but, c'est l'humanité. »

À notre époque moderne, nous sommes bombardés de propos négatifs et souvent destructeurs par les candidats politiques et les médias. Je sais qu'il y aura toujours des opportunistes qui feront passer leurs ambitions personnelles avant le service aux autres, mais le portrait qu'ils peignent du monde est si dramatique et intéressé qu'ils semblent nous dire que nos seules options sont l'immoralité ou la folie. Moi aussi, je vois un monde en crise, mais je le perçois autrement que ces candidats ou ces experts des médias qui profitent tous de la division qu'ils sèment.

En juin, à Orlando, en Floride, un homme portant une arme innommable, inimaginable pour les pères fondateurs de l'Amérique, a tué 49 personnes et en a blessé plusieurs autres dans une attaque vicieuse contre la communauté LGBT, une attaque contre les valeurs que nous aspirons à faire respecter. Par ses gestes, une seule personne a détruit de nombreuses vies. Mais en réponse à ces gestes, des milliers d'autres personnes ont fait la queue pour donner du sang et sans aucun doute sauver d'autres vies. Il y a toujours plus de gens qui veulent aider qu'il n'y en a qui veulent nuire.

C'est facile de ne voir que les personnes qui cherchent à détruire, mais même sous assaut, il reste dans notre monde plus de bonté que de haine. Peut-être que je me peux me permettre d'être particulièrement optimiste à cause des personnes que j'ai fréquentées au cours des dix dernières années. J'ai passé dix ans à m'entourer des musiciens de nos orchestres, des musiciens qui accomplissent des choses étonnantes soir après soir, qui aspirent constamment à la beauté et s'efforcent de faire partie de quelque chose qu'ils savent plus grand qu'eux, qui les dépasse. Nos musiciens répondent à la violence par l'espoir, ils tiennent des concerts bénéfiques pour les banques alimentaires, ils jouent et font le service dans les soupes populaires et leur musique est aussi pertinente dans les salles d'hôpitaux où on soigne les cancéreux que dans les plus grandes salles de concert du monde.

À la conférence de l'icsom l'année dernière, notre première activité de service a eu lieu dans une soupe populaire du centre-ville de Philadelphie où nous avons joué et servi des repas. Dans deux semaines, nous ferons la même chose pendant notre conférence à Washington D.C., à la Central Union Mission. C'est comme ça qu'il faut répondre au terrorisme, c'est comme ça qu'il faut répondre à la violence.

Dans notre monde agité, la bonté survivra toujours malgré la violence, et la musique sera toujours là pour répondre à la haine. Ce n'est pas sans raison que nous faisons cela de nos vies. Nous le faisons parce que c'est ce que nous sommes. Nous sommes des musiciens et nous représentons

la beauté, la paix, la compréhension et la compassion à un moment où le monde n'a jamais eu autant besoin de nous.

Je vous remercie tous de l'amitié que vous m'avez témoignée et du soutien que vous m'avez offert au cours de cette décennie. Vous me manquerez. Après tout ce temps, je crois encore, et même plus profondément que jamais au message d'espoir que les musiciens de nos orchestres ont livré dans le monde. Nous avons donné à nos membres des objectifs à atteindre plutôt que de ne parler que de choses auxquelles s'opposer.

Nous nous sommes tenus unis comme autant d'amis, nous avons été généreux les uns envers les autres et nous avons été bienveillants envers ceux qui étaient dans le besoin. Je n'ai aucun doute que nous continuerons à partager l'espoir que donne la musique pour une amélioration de l'état du monde. Nous incarnerons la paix, nous inspirerons nos membres et nos auditoires, et notre musique demeurera un antidote contre la noirceur. De cette façon, les musiciens imagineront toujours un monde meilleur et travailleront toujours à le réaliser.



## UNA VOCE

Le bulletin officiel de l'Organisation des musiciens d'orchestre symphonique du Canada, *Una Voce* est publié trois fois par année, à la fois en français et en anglais. La date de tombée pour la prochaine édition est le 1<sup>er</sup> décembre 2016. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès de Barbara Hankins en lui écrivant à (bhankins@gto.net). Collaborateurs à cette édition : Robert Fraser, Barbara Hankins, Bruce Ridge, Ken Simpson et Faith Scholfield.

À moins d'indication contraire, les opinions exprimées dans ces pages n'engagent que leurs auteurs.

Copyright © OMOSC 2016. Tous droits réservés.

### Comité exécutif de l'OMOSC

Président (2015–2017)	Robert Fraser
1 <sup>er</sup> vice-président (2016–2018)	Matt Heller
2 <sup>e</sup> vice-présidente (2016–2017)	Brian Baty
Secrétaire (2016–2018)	Faith Scholfield
Trésorière (2016–2017)	Liz Johnston
Rédactrice en chef	Barbara Hankins
Webmestre	Ken MacDonald

### Délégués des orchestres membres

Calgary Philharmonic Orchestra	Michael Hope
Canadian Opera Company Orchestra	Mark Rogers
Edmonton Symphony Orchestra	Edith Stacey
Hamilton Philharmonic Orchestra	Elsbeth Thomson
Kitchener-Waterloo Symphony Orchestra	Michael Macaulay
Niagara Symphony Orchestra	Anna Norris
Orchestre du Centre national des Arts	Ken Simpson
Orchestre du Ballet national du Canada	David Pell
Orchestre Métropolitain	Monique Lagacé
Orchestre Symphonique de Montréal	Scott Feltham
Orchestre symphonique de Québec	Marie-Julie Chagnon
Regina Symphony Orchestra	Gary Borton
Saskatoon Symphony Orchestra	Melissa Goodchild
Symphony Nova Scotia	Kerry Kavalo
Thunder Bay Symphony Orchestra	Merrie Klazek
Toronto Symphony Orchestra	Leslie Dawn Knowles
Vancouver Symphony Orchestra	Byron Hitchcock
Victoria Symphony	Paul Beauchesne
#WePlayOn	Shawn Spicer
Windsor Symphony Orchestra	Greg Sheldon
Winnipeg Symphony Orchestra	Arlene Dahl

Composition : Steve Izma, Kitchener, Ontario

Traduction : Monique Lagacé et Héléne Panneton